

Commentaires MARS 2012

Le nombre de demandeurs d'emploi accuse ce mois-ci une nouvelle baisse particulièrement significative puisque, pour le quatrième mois consécutif, elle affiche une baisse sensible. Il faut remonter à 2008 pour observer une telle tendance.

Au 31 mars, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A (demandeurs d'emploi recherchant un emploi en CDI à temps partiel ou CDD temporaire ou saisonnier (catégorie A) auxquels s'ajoutent les demandeurs d'emploi en activités partielles de moins de 79 h (catégorie B)) totalise 375 personnes. On observe exactement la même tendance, accentuée avec une baisse à deux chiffres, pour l'ancienne catégorie 1 (demandeurs d'emploi disponibles qui recherchent un emploi à temps plein) avec un total de 261 inscrits.

L'indicateur de chômage du mois s'établit à 11,74 % sur la base de la catégorie A et à 8,17 % en ne tenant compte que de la catégorie 1.

La prédominance des hommes est un fait saillant depuis plusieurs mois en raison notamment du chômage saisonnier dans le secteur de la construction, largement dominé par les hommes.

Autant la courbe légèrement infléchie à la baisse du chômage des jeunes est de nature à nous rassurer, autant celle du chômage de longue durée s'inscrit dans une évolution défavorable qui, si la tendance perdure, deviendrait inquiétante.

Fin mars, ce sont 16,1 % du total des inscrits qui connaissent une durée d'inscription supérieure à 12 mois, avec contrairement à l'ensemble des chômeurs de l'archipel, une prédominance féminine.

Comme les mois précédents, le fait le plus préoccupant reste l'importance des chômeurs qui déclarent un faible niveau de qualification (niveau de formation inférieur ou égal au BEP et/ou CAP correspondants aux niveaux V et VI de l'Éducation nationale). Leur part reste majoritaire et ne cesse de croître dans la liste des demandeurs d'emploi (76 %). L'enjeu du développement des qualifications des demandeurs d'emploi, souligné chaque mois à l'analyse des chiffres du chômage, reste une priorité de premier rang si l'on veut peser sur la courbe du chômage. Plus des $\frac{3}{4}$ des inscrits sont concernés et le risque, si l'on n'en tient pas compte, c'est qu'ils alimentent peu à peu, le stock des chômeurs de longue durée.

L'analyse des inscrits par grands secteurs d'activité n'appelle aucun commentaire puisqu'elle reproduit quasiment à l'identique les grands équilibres des mois précédents : prééminence saisonnière du secteur de la construction (29 %) et stabilité des trois autres grands secteurs : services à la personne (13 %), support à l'entreprise (15 %) et commerce, vente et grande distribution (15 %).

L'observation du marché du travail de mars fait apparaître une activité plutôt calme avec 9 nouvelles offres déposées et 11 offres satisfaites. Il reste 15 offres à satisfaire en fin de mois. L'effort demandé par les pouvoirs publics aux entreprises et aux usagers, réaffirmé lors du dernier Comité territorial de l'emploi, pour qu'ils déposent toutes leurs offres à Pôle emploi pour assurer une meilleure cohérence du marché de l'emploi, doit être amplifié.